

Monsieur le Commissaire enquêteur
c/o Grand Lac – Révision allégée n°3 du PLUi
Grand Lac
1500 boulevard Lepic, CS 20606
73106 Aix-les-Bains cedex

À Trévignin, le 07 Octobre 2026

Enquête publique relative à la révision allégée n°3 du PLUi Grand Lac
Observation de [Nom, Prénom], propriétaire de la parcelle section A n°137, commune
de Trévignin (73100)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je forme la présente observation dans le cadre de l'enquête publique ouverte du 5 octobre au 5 novembre 2026 sur la révision allégée n°3 du PLUi Grand Lac.

1. Situation de la parcelle

Je suis propriétaire de la parcelle **A137** à Trévignin, classée en zone agricole, d'une superficie de 5 800 m². Elle se situe **en bord de route, en face de constructions existantes**, et est aujourd'hui **en friche** ; elle est desservie de proximité par les réseaux d'eau et d'électricité.

2. Objet de l'observation

Je demande que l'évolution du PLUi soit l'occasion d'examiner le classement de cette parcelle en zone U ou AU, afin de permettre la réalisation d'un **projet de lotissement de 7 à 9 logements en habitat individuel**.

3. Arguments

- **Foncier maîtrisé** : la maîtrise foncière complète de la parcelle garantit un aménagement d'ensemble harmonieux, desserte interne, implantations et traitement des limites, plutôt qu'une urbanisation au coup par coup.
- **Extension naturelle du bourg** : la parcelle est **en bord de route et en face de constructions existantes** ; prise dans le tissu urbain, son urbanisation constitue un remplissage du bourg et non un hameau neuf dispersé, dans l'esprit du SCoT et du PLUi.
- **Desserte existante** : accès direct depuis la route, réseaux d'eau et d'électricité à proximité immédiate ; les critères de classement en zone urbaine du code de l'urbanisme (secteurs desservis par des équipements publics existants) sont remplis.
- **Friche, pas de perte agricole** : parcelle **en friche**, ni cultivée ni exploitée — l'ouverture ne consomme aucune terre agricole productive et ne fragmente aucune exploitation ; c'est le type de déclassement que la réglementation encourage en priorité.
- **Intérêt général** : création d'un lotissement d'**habitat individuel** — typologie recherchée par les familles et adaptée au caractère de Trévignin — participant à l'offre de foncier et de logement de la commune. De taille volontairement limitée (**7 à 9 logements**), le projet s'intègre à l'équilibre du bourg et peut au besoin être mené de manière **phasée**.



4. Conclusion

Je sollicite donc, monsieur le Commissaire enquêteur, un avis favorable à l'examen du reclassement de la parcelle A137 de Trévignin en zone U ou AU, ou, à tout le moins, que cette demande soit portée à l'attention de la collectivité dans votre rapport, en vue d'une intégration dans une prochaine évolution du PLUi.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente observation, que je souhaiterais pouvoir développer lors de votre permanence en mairie de Trévignin le lundi 19 octobre 2026.

René MARTIN

[REDACTED] - 73100 TREVIGNIN

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]


FICHE INFORMATION DÉTAILLÉE D'UNE PARCELLE



Références cadastrales

Département : 73

Commune : Trévignin

Code Insee : 73301

Section : 0A

Feuille : 2

Numéro de parcelle : 0137

Contenance : 5800 m²

Légende



VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- ☐ Parcelle classée A
- A : Zone agricole

SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

- ☒ Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP (PM1)



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

- ☒ SCOT METROPOLE SAVOIE

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable.

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas à toutes les échelles sur la carte. Pour plus d'informations, consultez la FAQ.

Un projet d'aménagement ou de construction ? Consultez la réglementation environnementale applicable à cette parcelle sur le simulateur Envergo .

Fiche récapitulative — Demande de déclassement et projet de lotissement

Propriétaire / demandeur : Mr MARTIN René [REDACTED] 73100 TREVIGNIN
[REDACTED]

Commune : Trévignin (73100), Savoie — EPCI : Communauté d'agglomération Grand Lac

Date : 07 Octobre 2026

Références foncières

Parcelle (section A) Superficie Zonage actuel (PLUi Grand Lac) Zonage demandé

A n°137 5 800 m² Zone A (agricole) Zone U ou AU

Projet envisagé

- **Nature** : lotissement d'habitat individuel
- **Capacité** : 7 à 9 logements
- **Réalisation** : possible par phases, selon les besoins de la commune
- **Vocation** : offre de foncier à bâtir en continuité immédiate du bourg

Atouts du site

- **Localisation** : parcelle en **bord de route, en face de constructions existantes**, en lisière du bourg — extension naturelle du tissu urbain, sans urbanisation dispersée.
- **Desserte** : accès direct depuis la voirie, eau et électricité à proximité immédiate — viabilisation à coût maîtrisé.
- **Foncier maîtrisé** : parcelle de 5 800 m² en propriété unique — aménagement d'ensemble cohérent possible.
- **Friche, pas de perte agricole** : parcelle en friche, ni cultivée ni exploitée — aucune terre agricole productive consommée, aucune exploitation fragmentée.



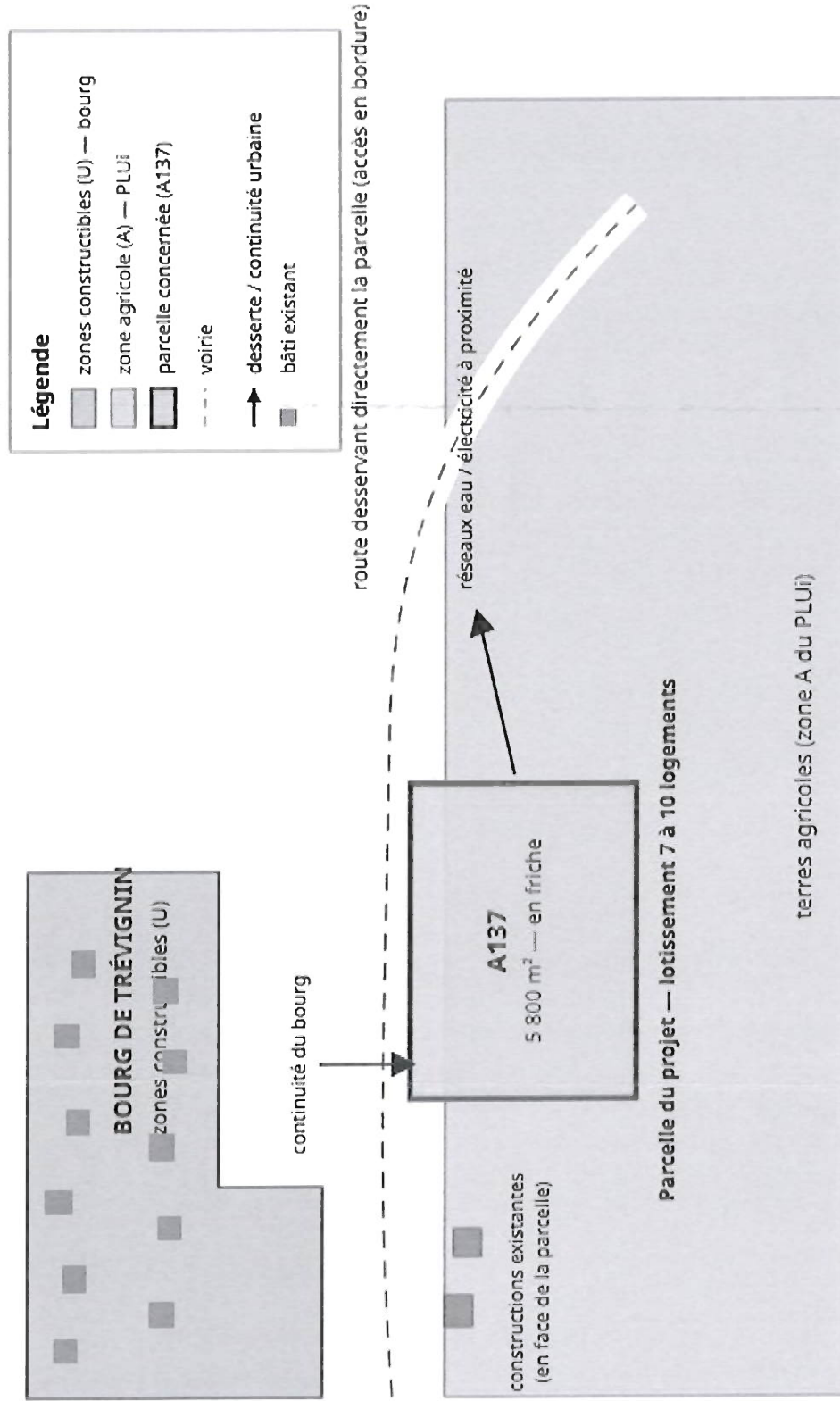
Pièces jointes

1. Extrait du plan cadastral (section A, parcelle 137), parcelle surlignée
2. Plan de situation



PLAN DE SITUATION

Parcelle section A n°137 — Commune de Trévignin (73100) — EPCI Grand Lac



Document non opposable — schéma de principe à ajuster sur l'extrait cadastral officiel (cadastre.gouv.fr) et la carte de zonage du PLUi Grand Lac.
Dossier : demande de déclassement / enquête publique révision allégée n°3 PLUi — [date] — [Nom]

